

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 14 décembre 2021**

L'an deux mil vingt et un, le quatorze décembre à dix-huit heures trente, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Françoise NOYER, Adjoint au Maire.

**PRESENTS** : Mme Françoise NOYER, Mme Denise NORMAND, M. Stéphane BAILLY, Mme Céline BRETON, Mme Gwénaëlle GEORGES, M. Michaël SIROT, Sébastien BLANCHET, Mme Marie-Paule STOUPAK, M. Michel BOUVET, M. Denis AGOGUÉ, Mme Véronique SIROT, M. Michel PATERNOSTER.

**ABSENTS REPRÉSENTÉS** : M. François RENAUD pouvoir à Mme Françoise NOYER  
M. Éric VIGNERON pouvoir à Mme Denise NORMAND

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 12

Date de la convocation : 06 décembre 2021

Date d'affichage : 06 décembre 2021

**Mme Céline BRETON est nommée secrétaire de séance.**

Mme NOYER informe le retrait de 2 points à l'ordre du jour, à savoir :

- la location de la licence IV : nous sommes dans l'attente du Kbis,
- le financement des écoles : la classe de découverte prévue en 2022 est annulée par manque de participants.

**ORDRE DU JOUR**

1. Lecture et approbation du procès-verbal du 12 octobre 2021
2. Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 12 octobre 2021
3. Arrêtés pris par le Maire depuis le 12 octobre 2021
4. Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits 2021
5. Location de la licence IV
6. Circuits équestres du Pays Sancerre Sologne
7. Financement des écoles
8. Créations de postes dans le cadre d'avancements de grades et de reclassement professionnel
9. Décision modificative
10. Subvention- Téléthon
11. Cadeau départ ancien directeur de l'école
12. Admission en non-valeur
13. Pétition citoyenne sur la santé
14. Informations diverses
  - a. Point sur le site internet
  - b. Remerciements pour l'attribution d'une subvention
    - i. L'Esquisse
    - ii. ADMR – Portage des repas
    - iii. Les Amis de la Danse
15. Questions diverses

1. **Lecture et approbation du procès-verbal du 12 octobre 2021** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité des membres présents*, approuve le procès-verbal du 12 octobre 2021.
2. **Décisions relatives aux délégations octroyées par le Conseil Municipal au Maire exercées depuis le 12 octobre 2021** – Aucune décision n'a été prise.
3. **Arrêtés pris par le Maire depuis le 12 octobre 2021** – Mme NOYER informe les membres de l'assemblée des arrêtés qui ont été pris depuis le 12 octobre dernier.
4. **Autorisation à dépenser en section d'investissement dans la limite du quart des crédits 2021** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, autorise Monsieur le Maire à engager et mandater, avant le vote du budget 2022, les dépenses imputables en section d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts en 2021
5. **Location de la licence IV** - Point ajourné
6. **Circuits équestres du Pays Sancerre Sologne** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a accepté les modifications apportées au tracé initial des circuits équestres du Pays Sancerre Sologne.
7. **Financement des écoles** – Point supprimé – La classe de découverte prévue en 2022 est annulée par manque de participants.
8. **Créations de postes dans le cadre d'avancements de grades et de reclassement professionnel** - Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de créer 11 postes afin de faire bénéficier d'avancements de grades aux agents pouvant y prétendre ainsi qu'un reclassement professionnel.
9. **Décision modificative** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a accepté une décision modificative.
10. **Don au Téléthon** – Le Conseil Municipal, *par 13 voix « Pour » et 1 abstention (M. Michel PATERNOSTER)*, a décidé d'effectuer, comme l'année précédente, un don de 1.000 €.
11. **Cadeau de départ pour l'ancien directeur de l'école** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de participer à hauteur de 550 € pour l'achat d'un cadeau (cage pour un perroquet) à l'ancien directeur d'école.
12. **Admission en non-valeur** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, décide de statuer sur l'admission en non-valeur pour un montant de 0,22 € d'une part et de 3.690,45 € concernant, en majorité, des redevances d'ordures ménagères pour les années s'étalant de 2008 à 2012.
13. **Pétition citoyenne sur la santé** – Le Conseil Municipal, *à l'unanimité*, a décidé de signer la pétition citoyenne initiée par le Département du Cher pour le maintien intégral et le renforcement des centres d'urgences de Bourges, Vierzon, Saint-Amand-Montrond ainsi que ceux de Cosne-sur-Loire, Nevers et Gien.
14. **Informations**
  - **Point sur le site internet** – M. Michaël SIROT présente à l'assemblée le futur site internet : résultat du travail de la Commission Vie Locale.
  - Mme Françoise NOYER fait part aux membres de l'assemblée :
    - ✓ **Remerciements pour l'attribution d'une subvention :**
      - L'Esquisse,
      - L'ADMR (Portage des repas),

- Les Amis de la Danse

✓ **Remerciements pour les colis et chèques cadeaux :**

- Mme JARROUSSE
- Mme FLAIN
- Mme HENNES

- **Vœux** – Vu le contexte sanitaire, le Conseil Municipal, à l’unanimité, décide d’annuler la cérémonie des vœux.
- **France Service Itinérant** – Ouverture d’un service gratuit itinérant, initié par la Communauté de Communes, qui aura pour objectif d’accompagner les administrés pour des démarches administratives. Ce service sera présent une demi-journée par mois.
- **Centre de Soins** - Départ de M. BRU à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022.
- **Médical** – Mme NOYER fait part du déroulement des différentes rencontres qui se sont tenues avec l’appui de Madame Marie-Paule STOUPEK (déléguée communautaire faisant partie de la Commission Santé) ;
  - ✓ 10 novembre – Commission médicale élargie organisée par la Communauté de Communes,
  - ✓ 22 novembre – Réunion pilotée par l’ARS (Agence Régionale de la Santé) en présence du Conseil Régional, du Conseil Départemental, de M. CORMIER-BOULIGEON et son attaché parlementaire, de M. PABIOT, Président de la Communauté de Communes Pays Fort-Sancerrois-Val de Loire et Madame AUDRY (vice-présidente en charge de la Santé), de Madame RENIER, Présidente Communauté de Communes Sauldre et Sologne ainsi que plusieurs Maires,
  - ✓ 6 décembre – Commission Santé au siège de la Communauté de Communes à Sancerre,
  - ✓ 10 janvier 2022 – Réunion avec l’ARS
- **Travaux** – Lecture est faite d’un courriel de M. Éric VIGNERON concernant les travaux à lister et à prioriser lors du prochain budget et après étude par la Commission de Travaux :
  - ✓ **Pont du « Chemin du Petit Patis »** - Une maîtrise d’œuvre a répondu, à savoir « SITES », nous sommes en possession d’une offre.
  - ✓ **Pont de la Judelle** – Une seule entreprise a répondu à notre consultation, à savoir TPB du Centre. Nous sommes dans l’attente de l’offre chiffrée.
  - ✓ **Réfection de la Place du Marché** – L’architecte-paysagiste, M. CHEMIERE Rodolphe a été contacté. Nous sommes dans l’attente de son chiffrage.
  - ✓ **Salle des Fêtes** – Une assistance à maîtrise d’ouvrage a été demandée à la SEM TERRITORIA. Les prestations demandées sont les suivantes : Chauffage, réfection du plafond et des tapisseries, remplacement des ouvrants et isolation.
  - ✓ **Vestiaires du stade** – Une assistance à maîtrise d’ouvrage a été demandée à la SEM TERRITORIA. Nous sommes dans l’attente des besoins du club en aménagements et équipements.
  - ✓ **Réseau d’eau brute dans le Val de Léré (depuis la station de pompage du « Gravion » jusqu’au pont du canal** – La maîtrise d’œuvre a été confiée, par le SIAEP du Val de Loire et Pays Fort, à SAFEGE, qui va renouveler le réseau gravitaire sur le même linéaire que le réseau d’eau brute de la Commune.
- **Noël des écoles** – Mme Denise NORMAND informe que le spectacle de Noël a été annulé pour la seconde année consécutive, ainsi que le repas des enseignants. La distribution des cadeaux et le goûter

se sont bien passés. Le goûter de la garderie aura lieu le jeudi 16 décembre et le repas de Noël des enfants, le vendredi 17 décembre.

- **M. Sébastien BLANCHET** nous signale que la pancarte signalant le « Petit Sauloy » est tombée. Mme Françoise NOYER va en informer le service technique pour qu'elle soit remise en place.
- **Mme Marie-Paule STOUPAK** demande si le CCAS s'occupait des vaccinations des personnes âgées. Mme NOYER répond par la négative et précise qu'il faut prendre contact avec le Centre Social de Saint-Satur pour prendre rendez-vous au Centre de Vaccinations installé sur leur commune.
- **M. Michel BOUVET** demande quelques explications suite aux tags sur le mur de l'école Camille Boistard, dommage qu'il n'y ait pas de caméra.
- **M. Michel BOUVET** demande quelles démarches ont été engagées concernant la voiture ventouse stationnée Rue de la Judelle. Mme NOYER répond que la Gendarmerie est venue la marquer. Elle précise également qu'une place de stationnement va être enlevée afin de ne pas gêner les riverains qui veulent rentrer dans leur propriété.
- **M. Michel BOUVET** signale que plusieurs usagers prennent le sens interdit de la Rue de la Judelle. Il faut agir avant qu'un accident se produise.
- **M. Michel BOUVET** demande que le problème des chemins communaux soit inscrit au prochain conseil.
- **M. Denis AGOGUÉ** demande où en est l'avancée des travaux du syphon du Canal. Mme NOYER répond qu'elle n'est pas au courant du dossier. Une réponse lui sera apportée lors d'un prochain conseil.
- **M. Denis AGOGUÉ** lors du Conseil du 28 juillet dernier, il a été décidé d'installer des panneaux « Voie sans Issue » à l'entrée des chemins du haut de Léré, pourquoi ne pas faire la même chose dans le Val. Mme NOYER répond que cela est possible et qu'il faut lister le nombre de panneaux à acquérir et l'endroit où les implanter.
- **M. Denis AGOGUÉ** demande pourquoi la mairie est fermée au public un samedi par mois. Ne serait-il pas envisageable de fermer le service des cartes d'identité et tenir une permanence avec un seul agent.
- **M. Denis AGOGUÉ** fait part du mécontentement des commerçants suite à l'installation de plots devant la boulangerie. Mme NOYER répond que cela nous a été imposé par les services départementaux pour autoriser la sortie du parking sur la RD 751.
- **Mme Véronique SIROT** informe les membres de l'assemblée que la Saint Barbe s'est bien passée.
- **M. Michel PATERNOSTER** informe que la date du 18 juin 2022 a été retenue pour la Fête de la Musique. L'Association ARTLIB.COM s'est proposée pour l'organisation et un orchestre a été retenu.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20 h 40.

Le 17 décembre 2021

P/ Le Maire,  
L'Adjoint délégué

**Françoise NOYER.**